



Monsieur Mars Di Bartolomeo
Président de la Chambre
des Députés

Luxembourg, le 28 avril 2015

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 83 du Règlement de la Chambre des Députés, je souhaiterais poser une question à Monsieur le Ministre du Développement durable et des Infrastructures au sujet de la tarification transfrontalière avec la Belgique en matière de transports en commun.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma parfaite considération.

Marco Schank
Député